

Rénovations extérieures (résidentielles)

Liste de contrôle et trousse de demande



Le présent document et toutes les pièces jointes sont fournis pour aider les personnes qui demandent certains permis et approbations qu'exigent divers arrêtés de The City of Saint John ainsi que des lois et règlements. En cas de divergence entre le présent document et ses pièces jointes et l'arrêté municipal, la loi ou le règlement applicable, c'est l'arrêté municipal, la loi ou le règlement applicable qui l'emporte.

Demande de permis de construction et d'aménagement

Liste de contrôle des éléments d'une demande complète pour :

➤ Rénovations extérieures (résidentielles)

PATRIMOINE : Si le bâtiment se situe dans une aire de conservation du patrimoine, veuillez communiquer avec l'agent du patrimoine afin d'obtenir les exigences, une analyse et son approbation avant de demander un permis de construction. Tous les aspects des travaux et modifications effectués à l'extérieur du bâtiment doivent être approuvés par l'agent du patrimoine ou le Conseil d'aménagement du patrimoine, ou les deux.

L'auteur de la demande doit présenter tous les éléments suivants qui s'appliquent :

- le **formulaire de demande** rempli et signé
- le **droit de permis** et le **dépôt remboursable**
- les **élévations**
 - une photo numérique de chaque élévation suffira pour la présentation de la demande
- la liste des **matériaux** utilisés
- les **dimensions des fenêtres et des portes**
 - si le bâtiment est situé dans une zone RC, les fenêtres et portes de garage installées doivent être proportionnelles à la façade du bâtiment, conformément à l'*Arrêté de zonage*
 - conformément au *Code national du bâtiment du Canada*, chaque chambre à coucher doit comporter au moins une fenêtre qui respecte les exigences en matière d'issues (ouverture dégagée d'une superficie minimale de 543 po², dont au moins un côté est d'au moins 15 po, cette aire visant l'ouverture par laquelle une personne pourrait s'échapper et ne correspond pas aux dimensions



- o de la fenêtre et du cadre au complet)
- o un **plan de situation**
 - indiquant les distances à partir des bâtiments jusqu'aux limites de la propriété
- o les **détails relatifs à la construction** indiquant les modifications, s'il en est, qui seront apportées aux chevêtres ou aux linteaux (si les baies originales ont été agrandies ou si de nouvelles baies sont aménagées)
- le **bardage**
 - o un **plan de situation** indiquant ce qui suit :
 - les dimensions de la propriété
 - les dimensions du ou des bâtiments
 - les distances à partir des bâtiments jusqu'aux limites de la propriété
 - o la **hauteur** et la **longueur** de chaque côté du bâtiment
 - o la **hauteur** et la **longueur** de chaque compartiment à l'intérieur du bâtiment
 - o la **disposition des logements** à l'intérieur du bâtiment
 - o par exemple : un bâtiment de deux étages comportant quatre logements pourrait comporter un logement au sous-sol, un logement au rez-de-chaussée et deux logements au deuxième étage
 - o les **matériaux** qui seront utilisés – bardage combustible ou incombustible
 - o indiquer s'il sera nécessaire de **débrancher et rebrancher l'électricité**
 - o
- des **renseignements sur la structure**
 - o Par exemple : s'il s'agit de réparations structurelles menées sur un mur extérieur en maçonnerie, il se peut que des renseignements préparés par un ingénieur doivent être présentés
- D'**autres renseignements** peuvent aussi être exigés afin de compléter la demande. Il est donc fortement recommandé à l'auteur de la demande de consulter le personnel municipal avant de présenter sa demande.



LIEU	ADRESSE MUNICIPALE :	NID :			
	AIRE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE : O / N SECTEUR DE DENSIFICATION : O / N SECTEUR INONDABLE : O / N PLAN DE NIVELLEMENT APPROUVÉ : O / N				
À L'USAGE DU PERSONNEL	NO DE DEMANDE :	DATE DE RÉCEPTION :			
	REÇUE PAR :				
RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTEUR DE LA DEMANDE	AUTEUR DE LA DEMANDE	COURRIEL	TÉLÉPHONE		
	ADRESSE POSTALE	CODE POSTAL			
	ENTREPRENEUR	COURRIEL	TÉLÉPHONE		
	ADRESSE POSTALE	CODE POSTAL			
	PROPRIÉTAIRE	COURRIEL	TÉLÉPHONE		
	ADRESSE POSTALE	CODE POSTAL			
USAGE ACTUEL		USAGE PROPOSÉ			
COCHEZ LES CASES APPLICABLES	BÂTIMENT	URBANISME	INFRASTRUCTURE	PATRIMOINE	
	<input type="checkbox"/> RÉNOVATIONS INTÉRIEURES	<input type="checkbox"/> NOUVELLE CONSTRUCTION	<input type="checkbox"/> DÉROGATION	<input type="checkbox"/> EXCAVATION DANS LES RUES	<input type="checkbox"/> AMÉNAGEMENT
	<input type="checkbox"/> RÉNOVATION EXTÉRIEURES	<input type="checkbox"/> BÂTIMENT ACCESSOIRE	<input type="checkbox"/> LETTRE DU SERVICE D'URBANISME	<input type="checkbox"/> PONCEAU POUR VOIE D'ACCÈS	<input type="checkbox"/> ENSEIGNE
	<input type="checkbox"/> ANNEXE	<input type="checkbox"/> PISCINE	<input type="checkbox"/> AUTRE	<input type="checkbox"/> DRAINAGE	<input type="checkbox"/> AMÉNAGEMENT INTERCALAIRE
	<input type="checkbox"/> TERRASSE	<input type="checkbox"/> DÉMOLITION	<input type="checkbox"/> DEMANDE AU CONSEIL	<input type="checkbox"/> EAU ET ÉGOUTS	<input type="checkbox"/> DÉMOLITION
	<input type="checkbox"/> CHANGEMENT D'USAGE	<input type="checkbox"/> ENSEIGNE	<input type="checkbox"/> LOTISSEMENT	<input type="checkbox"/> AUTRE	<input type="checkbox"/> AUTRE
	<input type="checkbox"/> NORMES MINIMALES	<input type="checkbox"/> AUTRE	<input type="checkbox"/> DEMANDE AU COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE D'URBANISME		
DESCRIPTION DES TRAVAUX					

Je consens à ce que The City of Saint John m'envoie à l'occasion des messages électroniques commerciaux au sujet de ses initiatives et mesures incitatives.

Déclaration générale sur la collecte de données

Les présents renseignements sont recueillis en vue de la prestation, par The City of Saint John, d'un programme ou d'un service existant. Seuls les renseignements nécessaires à la prestation du programme ou du service sont recueillis. Sauf si la loi le prescrit, The City of Saint John ne partagera pas vos renseignements personnels avec un tiers sauf avec votre consentement exprès.

La Loi sur les municipalités et la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée confèrent l'autorisation légale pour recueillir ces renseignements. Pour obtenir plus de renseignements, ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'agent de gestion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels :

Édifice de l'hôtel de ville
 15, Market Square, 8^e étage
 Saint John (N.-B.) E2L 1E8
commonclerk@saintjohn.ca
 (506)658-2862



The City of Saint John

Je soussigné présente la ou les demandes de permis ou d'approbation indiquées ci-dessus à l'égard des travaux décrits sur les plans, demandes et formules ci-

jointes. La présente demande contient tous les documents nécessaires pour obtenir le ou les permis ou approbations demandés. Je conviens de me conformer aux plans et devis descriptifs ainsi qu'à tous les arrêtés municipaux et aux conditions imposées par la municipalité.

 Nom de l'auteur de la demande

 Signature de l'auteur de la demande

 Date



Annexe C : Frais

Les droits de demande mentionnés dans le présent arrêté sont les suivants :

Permis de construction : 110 \$ + 8,50 \$/1 000 \$ de valeur estimative + 2 \$ par page présentée mesurant plus de 279 mm sur 420 mm.

Frais d'administration supplémentaires	
Deux premières inspections supplémentaires – catégorie 1	GRATUIT
Toute autre inspection supplémentaire – catégorie 1	75 \$
Trois premières inspections supplémentaires – catégorie 2	GRATUIT
Toute autre inspection supplémentaire – catégorie 2	100 \$
Trois premières inspections supplémentaires – catégorie 3	GRATUIT
Toute autre inspection supplémentaire – catégorie 3	200 \$
Examen supplémentaire – catégorie 1	75 \$
Examen supplémentaire – catégorie 2	100 \$
Examen supplémentaire – catégorie 3	100 \$ l'heure ou partie d'une heure, par visite
Modification du droit de demande	8,50 \$/1 000 \$ de la différence par rapport à la valeur estimative

Permis de démolition	Garage ou bâtiment accessoire lié à un logement à densité faible ou moyenne	210 \$
	Tout autre permis de démolition	310 \$
Réimplantations	Toutes	Frais de démolition + 8,50 \$/1 000 \$ de la valeur estimative



Annexe D : Valeurs estimatives attribuées – logements à densité faible ou moyenne

Nouvelle construction		110 \$ par pi ²
Sous-sol et étages supplémentaires aménagés		55 \$ par pi ²
Rajouts	Avec fondation	110 \$ par pi ²
	Vide sanitaire	Moins 20 %
	Construction à poteaux et poutres	Moins 30 %
Rénovations		22 \$ par pi ²
Terrasses		15 \$ par pi ²
Garage (attenant ou isolé)		40 \$ par pi ²
Bardage	Vinyle	6,50 \$ par pi ²
	Aluminium ou acier	7 \$ par pi ²
	Bardeaux et bardage à clins	5 \$ par pi ²
Malgré ce qui précède, lorsque seule la valeur estimative des matériaux est disponible		Le double de la valeur estimative des matériaux



Annexe E : Dépôts remboursables

Le tableau suivant indique le montant du dépôt remboursable exigé pour la délivrance d'un permis de construction.

Tous les permis	Si la valeur estimative est inférieure à 2 000 \$: 0 \$
Permis de catégorie 1	Si la valeur estimative est de 2 000 \$ ou plus : 200 \$
Permis de catégorie 2	Si la valeur estimative est supérieure ou égale à 2 000 \$, 1 % de la valeur estimative avec un minimum de 300 \$ et un maximum de 2 000 \$
Permis de catégorie 3	Si la valeur estimative est supérieure ou égale à 2 000 \$, 1 % de la valeur estimative, avec un minimum de 500 \$ et un maximum de 5 000 \$

Le tableau suivant indique le montant du dépôt remboursable exigé pour la délivrance d'un permis de démolition.

Toutes les démolitions	Si la valeur estimative est inférieure à 2 000 \$: 150 \$ Si la valeur estimative est de 2 000 \$ à 10 000 \$: 500 \$ + 5 % de la valeur estimative Si la valeur estimative est supérieure à 10 000 \$: 10 % de la valeur estimative, jusqu'à concurrence de 5 000 \$
------------------------	--

Le tableau suivant indique le montant du dépôt remboursable exigé pour les réimplantations.

Toutes les réimplantations	Les dépôts qui s'appliquent aux permis de démolition et aux permis de construction
----------------------------	--



Annexe F : Catégories

Pour l'application de la présente annexe, MICI s'entend de ce qui suit :

Habitations **multifamiliales** de trois logements et plus

Bâtiments ou constructions **industriels**

Bâtiments ou constructions **commerciaux**

Bâtiments ou constructions de **services publics**

Tous les autres bâtiments ou constructions qui ne sont pas des logements à densité faible ou moyenne

CATÉGORIE 1

Logements à densité faible ou moyenne : fenêtres et portes

Logements à densité faible ou moyenne : terrasses

Logements à densité faible ou moyenne : bardage

Logements à densité faible ou moyenne : rénovations intérieures d'une valeur inférieure à 20 000 \$

Logements à densité faible ou moyenne : rénovations extérieures d'une valeur inférieure à 20 000 \$

Logements à densité faible ou moyenne : bâtiments accessoires et garages

Toutes les démolitions

Installations électriques

CATÉGORIE 2

Logements à densité faible ou moyenne : nouvelles constructions

Logements à densité faible ou moyenne : nouveaux logements ou logements accessoires

Logements à densité faible ou moyenne : rajouts

Logements à densité faible ou moyenne : rénovations intérieures d'une valeur de 20 000 \$ et plus

Logements à densité faible ou moyenne : rénovations extérieures d'une valeur de 20 000 \$ et plus

MICI : rénovations intérieures d'une valeur inférieure à 25 000 \$

MICI : rénovations extérieures d'une valeur inférieure à 25 000 \$

MICI : changements d'occupation, sans rénovations

Maisons mobiles

Tentes

CATÉGORIE 3

MICI : nouvelles constructions

MICI : rajouts

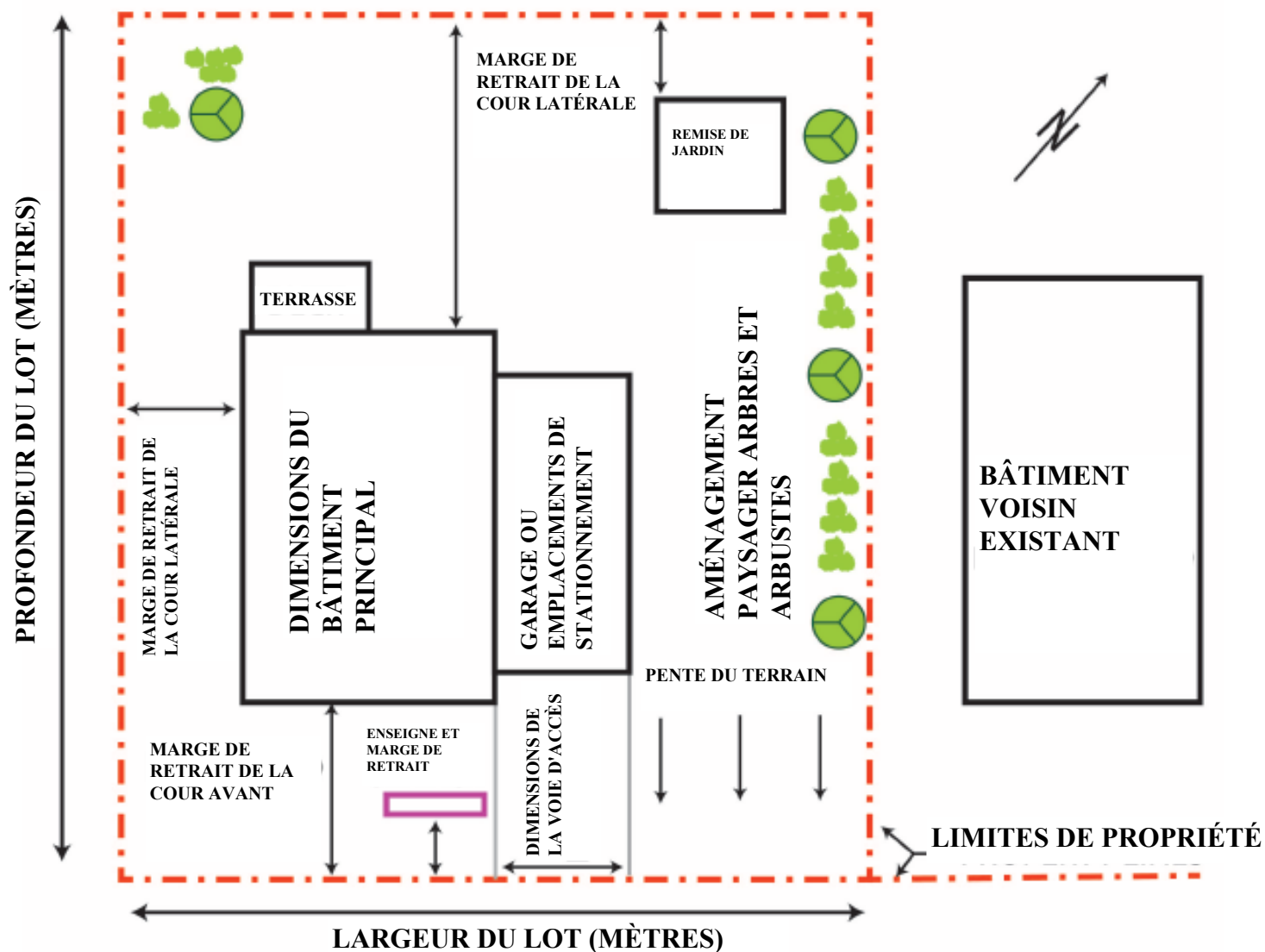
MICI : nouveaux logements

MICI : rénovations intérieures d'une valeur de 25 000 \$ et plus

MICI : rénovations extérieures d'une valeur de 25 000 \$ et plus

EXEMPLE DE PLAN DE SITUATION TYPIQUE

PLAN DE SITUATION TYPIQUE



The City of Saint John

Service de la croissance et du développement communautaire
(506)658-2911

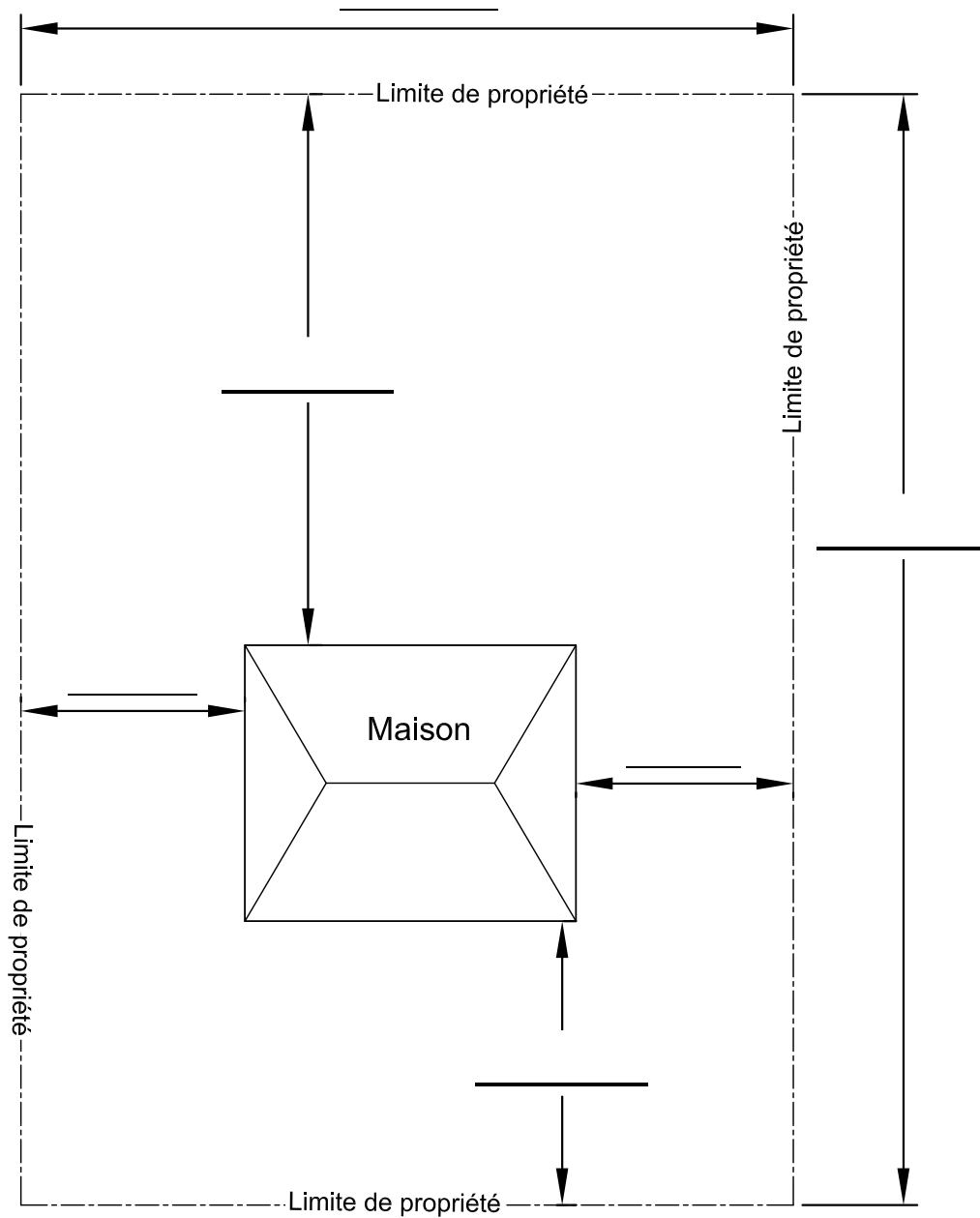
onestop@saintjohn.ca

Mise à jour : décembre 2016

Quichet unique
pour l'aménagement
URBANISME CONSTRUCTION INFRASTRUCTURE SAINT JOHN

PLAN DE SITUATION TYPIQUE

(AJOUTER LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES et TERRASSES AU BESOIN)



Nom de la Rue: _____

(Si le lot est un lot d'angle, indiquer les rues qui se croisent)

Nombre de Logements : _____

Les dessins ne sont pas à l'échelle

Indiquer les dimensions et l'emplacement des fenêtres et portes